



LP13901A

LICENCE PROFESSIONNELLE BAC+3

Chef de projet touristique

OBJECTIFS

La clientèle touristique et ses objectifs de voyage ont évolué, impactant les schémas traditionnels de l'offre touristique : recentrage et relocalisation du tourisme sur des destinations plus proches voire locales pour la clientèle nationale, orientation vers des voyages porteurs de sens, montées en gamme des établissements hôteliers. Ces tendances se sont renforcées au bénéfice de la Loire Atlantique et tout particulièrement de son littoral. Les acteurs du tourisme sont de ce fait amenés à faire évoluer leur offre pour répondre à cette évolution.

La Licence professionnelle Chef de projet touristique forme donc les futurs professionnels à l'élaboration de produits touristiques, au développement commercial, au positionnement marketing et à la stratégie digitale et numérique en intégrant tous les enjeux relatifs à un secteur en fortes mutations.

COMPÉTENCES VISÉES

Les collectivités et les entreprises touristiques, que ce soient des TPE ou des grands parcs, sont confrontées aujourd'hui à des enjeux stratégiques importants, notamment en matière d'élaboration de produits, de développement commercial, de positionnement marketing et de stratégie numérique et digitale.

Ces entreprises recherchent pour mener à bien ces projets de véritables compétences et c'est le rôle du chef de projet touristique d'y répondre.

Le chef de projet touristique est donc capable de développer une stratégie (commerciale, marketing et communication), pour améliorer la compétitivité de ces structures.

DÉBOUCHÉS

- Gestionnaire d'activités de loisirs ;
- Responsable de projets touristiques ;
- Directeur de structure de plein air ;
- Accompagnateur touristique.

PUBLICS

- Jeunes de moins de 26 ans et/ou demandeurs d'emploi (dans le cadre d'un contrat de professionnalisation) ;
- Jeunes de moins de 30 ans (dans le cadre d'un contrat d'apprentissage) ;
- Salariés en activité ou en reconversion ;
- Chef de produit touristique ;
- Organisateur de voyages.

PRÉREQUIS

- Être titulaire d'un diplôme bac+2, ou reconnu de niveau 5, soit dans le domaine du tourisme dans la perspective d'approfondissements des connaissances, soit dans d'autres fonctions commerciales (BTS ou équivalent).

DURÉE / ORGANISATION

La formation est organisée sur 12 mois, de septembre à septembre, à raison d'une semaine de cours par mois.

LE DIPLÔME

Intitulé officiel : Licence professionnelle Droit, économie, gestion mention métiers du tourisme et des loisirs, parcours Chef de projet touristique.

TARIFS

Dans le cadre d'un contrat de professionnalisation ou d'apprentissage :

- la formation est gratuite pour l'alternant et les frais de formation sont entièrement pris en charge par l'entreprise (via son Opco, opérateur de compétences) ;
- vous bénéficiez d'une rémunération ;
- vous obtenez une expérience professionnelle et un diplôme.

Pour les salariés

Possibilité de prise en charge totale ou partielle de la formation : dispositif Pro-A, compte personnel de formation (CPF), plan d'adaptation et de développement des compétences de l'entreprise, projet de transition professionnelle...

Conditions tarifaires pour les entreprises précisées sur notre site :

<https://bit.ly/CnamTarifAlternance>



PROGRAMME

455 heures

USEC4M Socio-économie et durabilité du tourisme (4 CR)

USEC4N Identifier les besoins de l'entreprise touristique (6 CR)

USEC4P Lancer le projet de l'entreprise touristique (4 CR)

USEC4Q Tourisme numérique et digital (6 CR)

USEC4R Stratégie marketing du tourisme (6 CR)

USEC4S Piloter le projet de l'entreprise touristique (4 CR)

USEC4T Communiquer sur le projet de l'entreprise touristique (4 CR)

USEC4U English for tourism and hospitality (6 CR)

UAEC05 Mémoire professionnel (8 CR)

UAEC06 Projet tuteuré (12 CR)

Rex-Retour d'expérience : des temps d'échanges et de partages de pratiques sont mis en place lors des retours en formation pour faire les liens entre les connaissances académiques et le vécu professionnel.

Programme détaillé des modules, conditions d'expérience professionnelle et de délivrance du diplôme accessibles sur notre site avec le code diplôme LP13901A - Code RNCP : 40497

CR : crédits

L'équipe pédagogique est dûment agréée par les responsables nationaux de la formation (référentiel national), ce qui constitue une reconnaissance officielle de leur expertise et de leur capacité à dispenser une formation de qualité.



Candidatez en ligne

Rendez-vous sur <http://bit.ly/CandidatureCnam>

Délai d'accès. Déposez votre candidature dès janvier afin de bénéficier de notre accompagnement à la recherche d'entreprise, jusqu'au démarrage de la formation.



Pourquoi choisir le Cnam ?

Les enseignants :

89 % de professionnels aguerris,
11 % d'universitaires experts

L'accompagnement individuel d'un tuteur

dans l'élaboration des mémoires et projets tutorés

L'appui à la recherche d'entreprise :

ateliers, 8 conseillers en contact avec les entreprises et un accompagnement local spécifique

Taux de réussite à l'examen :

89 %
pour cette formation (2023-2024).
Première année de déploiement à Nantes en 2025-2026.

Retrouvez les indicateurs de résultats sur notre site :
<http://bit.ly/CnamIndicateurs>

Méthodes mobilisées :

Pédagogie de l'alternance qui combine des enseignements académiques et des pédagogies actives, en présentiel comme à distance, s'appuyant sur l'expérience en entreprise et le développement des compétences. Une équipe pédagogique constituée d'enseignants universitaires et de professionnels du secteur géographique anime des cours en salles. Des enseignants qualifiés et formés aux outils du distanciel accompagnent les élèves en direct en classes virtuelles. Un espace numérique de formation (ENF) est utilisé entre élèves et formateurs tout au long du cursus.

Modalités d'évaluation :

Chaque unité (UE/US, UA) fait l'objet d'une évaluation organisée en accord avec l'Établissement public (certificateur) dans le cadre d'un règlement national des examens. Moyenne générale > 10/20 aux examens de l'ensemble des UE. Moyenne générale > 10/20 au mémoire professionnel (rédaction et soutenance) et au projet tuteuré (rédaction et soutenance). La validation partielle du diplôme est possible : par unité d'enseignement ou bloc de compétences

Accessibilité :

Les formations du Cnam Pays de la Loire sont accessibles aux personnes en situation de handicap. Un référent Cnam est dédié à leur accompagnement (handi@cnam-paysdelaloire.fr)

Nantes

nantes@cnam-paysdelaloire.fr

02 40 16 10 95

www.cnam-paysdelaloire.fr

